



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6070214

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 6/07/2026 15H37 C:000045 I:43831
V/REF : 7869884
V/Email reçu le Lundi 06/07/2026 à 15H37

CHAROLLOIS IMMOBILIER
Administrateurs de biens
1038 AV. DE LATTRE DE TASSIGNY
71000 MACON

V/REF.IMM. 8085
IMMEUBLE : LE CLARIDGE
98 PLACE TOURNELOUP BAT B
11 RUE GUICHENON BAT A
71000 MACON

Feillens, le 15 Juillet 2026

Référence Marché: Tarif Cabinet Charollois

LOCALISATION : 98 PLACE TOURNELOUP - MACON - MR LAMBART 0634016865
PROPRIÉTAIRE : M. BORY JULIEN

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE EVACUATION DE LA MACHINE A LAVER ET DE
L'EVIER (REFOULE)

Donneur d'ordre : Mme N JANDARD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 8 JUILLET 2026 A 15H00
DÉBOUCHAGE DE L'ÉVIER ET MACHINE A LAVER
BOUCHON CAUSÉ PAR UNE QUANTITÉ IMPORTANTE DE CHEVEUX EN PARTIE COMMUNE
RISQUE DE REBOUCHAGE, PRÉSENCE DE CONTRE PENTE
CONTROLE DES ÉCOULEMENTS

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 13/07/26 à 16H43 Mme N JANDARD

GI COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 10/07/26 A 15H24
N.JANDARD@CHAROLLOIS-IMMO.COM

DEVIS SUIT POUR REPRISE DE LA CONTRE PENTE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6070214

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	H(s)	Hydrocureur Lu-Ve 8h-17h00	1	145,75	145,75
1,00	Dépl.	Hydrocureur Lu-Ve 8h-17h00	1	76,32	76,32
TOTAL H.T.					222,07
T.V.A. a 10,00%					22,20
TOTAL T.T.C.En EURO					244,27

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Mâcon, le 06 juillet 2026

DEMANDE D'INTERVENTION

SERVIMO

550 Route de Ternant
01570
FEILLENS
Tel : 03.85.20.30.60 - 0666180460
Fax : 03.85.20.25.00

Référence : **7839884 / CHAROLLOIS Gestion**

Origine : **Locataire**

Propriétaire : **M. BORY Julien**

Locataire : **Monsieur LAMBART Hugo - 06.34.01.68.65**

Objet : **refoulement machine a laver**

Lieu de l'intervention :

Immeuble

[8085] LE CLARIDGE
98, Place Tourneloup (BAT B)
11 rue Guichenon (BAT A)
71000 MACON

Lot

Bâtiment : 0002
Escalier :
Etagé : RC
Porte : 4
Type : F3

Bonjour,

Le locataire nous signale que l'évacuation de la machine à laver et de l'évier refoule

A priori l'évacuation est bouchée, merci de vérifier et de faire le nécessaire, le locataire ne peut plus utiliser son évier.

Bien cordialement,

Nathalie JANDARD

Service gestion
Charollois Immobilier